

Famille & Provence

Le Décisium Bl I Rue M. Gandhi CS 60400 I 3097 Aix-en-Pce Cedex 2 Tél. | 04 42 91 20 00 Fax | 04 42 91 20 20 info@familleprovence.fr www.familleprovence.fr





MAISON RELAIS



25 LOGEMENTS LOCATIFS AIX-EN-PROVENCE [13]







LE PROJET

L'Association Œuvre des Prisons, reconnue d'Utilité Publique a sollicité Famille & Provence afin d'assurer la maitrise d'ouvrage pour la création d'une structure d'hébergement de type Maison Relais constituée de 25 logements avec des locaux communs.

L'Association est propriétaire et gestionnaire du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Jean Polidori comportant 39 places situé route des Pinchinats à Aix-en-Provence. Initialement engagée pour accueillir et aider les anciens détenus, l'Association a élargi aujourd'hui son champ d'action pour participer à la lutte contre les exclusions.

Dans le cadre de cette mission, une nouvelle structure d'hébergement sur le terrain de 7 980 m² dont elle est propriétaire, a été construite afin d'accueillir le public spécifique à destination des Maisons Relais c'est-à-dire des personnes isolées avec un parcours antérieur fait de ruptures ou de séjours à la rue, ou avec différentes difficultés : à assumer le quotidien, difficultés de santé physique et/ou psychologique voire psychiatrique.

Le projet mené par l'Agence MV Architectes (Mauro Veneziano) à Aix-en-Provence, retenue après consultation, correspond au programme demandé par l'association Œuvre des Prisons, gestionnaire des lieux, dont le projet social a été validé par la DRDJSCS en date du 25/04/2019.

Ce projet se décline sous forme d'une Maison Relais de 25 logements autonomes et d'espaces collectifs partagés. Il se compose donc de :

- 25 logements T1 comportant salle de bains et cuisines individuelles, d'une surface de 20 m² et dotés d'un balcon
- I espace commun comportant une tisanerie, un salon, une salle à manger, une salle de réunion d'une surface partagée de 60 m² environ.
- Une miellerie dans le cadre du projet d'initiation à l'apiculture développé par l'Association

Organisation du projet

Le projet est composé de 2 bâtiments R+1, implantés sur la zone résiduelle constructible. Les 2 bâtiments sont orientés Est-Ouest, reliés entre eux par un parvis commun, véritable zone de centralité de la Maison Relais, en prolongement des salles d'activités partagées.

Tous les logements sont traversants, desservis par des coursives extérieures ouvertes, et bénéficient pour la plupart d'une vue dégagée à l'Est sur la verdure environnante.





FINANCEMENT

Prix de revient de cette opération : 1 879 k€ TTC, soit un investissement de près de 2 950 €/m² SU. Le financement a été assuré par :

- Famille & Provence (81%)
 - ♦ emprunts CDC (prêt construction et foncier) = 1 519 k€
- Des subventions = 1 515 k€ soit 19%
 - ♦ FTAT = 245 k€
 - ♦ MAMP = II4 k€

Le projet est financé dans le cadre d'une pension de famille (= dispositif résidences sociales) et de la production de logements locatifs sociaux (= financement PLAI)

QUELQUES MOTS SUR LE PUBLIC CONCERNE

Les éléments de programmation correspondent aux intentions du gestionnaire décrites dans le Projet Social dont quelques extraits sont cités ci-dessous.

La Maison Relais permet d'accueillir des personnes au faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible, à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire. Elle s'adresse de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire, et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome. Elle s'inscrit dans une logique d'habitat durable, sans limitation de durée, et offrant un cadre semi collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

La Maison Relais associe des logements individuels équipés (kitchenette et sanitaires) meublés, et des espaces collectifs (cuisine, buanderie, salle d'activités...), qui permettent aux résidants, selon leur rythme et leurs besoins, d'alterner des temps seuls « chez eux », et des temps d'échanges, proposés et animés, selon les cas, par le personnel et des bénévoles.

La Maison Relais propose un cadre de vie qui doit permettre aux habitants de retrouver une stabilité, de ne pas gommer leur passé mais de reprendre progressivement confiance en leurs capacités, afin de se remettre en position d'acteurs de leur projet de vie. Pour cela, la Pension de famille doit être chaleureuse et sécurisante, afin d'offrir des repères aux habitants, de leur redonner des rythmes de vie ordinaires, de les aider à réapprendre les gestes du quotidien.

La taille de la Maison Relais permet de conserver une dimension humaine à la gestion du quotidien, et de privilégier les échanges en impliquant les habitants dans le fonctionnement de la maison. Dans la mesure où la Maison Relais relève du logement, les personnes accueillies ont le choix de la durée de leur séjour. Elles peuvent rester de quelques semaines à plusieurs années dans la structure, et la plupart y trouveront un habitat durable qui saura s'adapter à leur évolution.

extraits du Projet Social]